

LE TMOIGNAGE DE M. ARMAND LAVERGNE

Il raconte aux jurés dans l'enquête du coroner sur la mort des victimes des émeutes de Québec, une entrevue qu'il a eue avec le général Lessard et au cours de laquelle celui-ci déclara : "Il est trop tard, j'ai la force, je m'en sers".

Un retard dans la transmission des dépêches de Québec nous a forcés à regret, hier, à écarter l'important témoignage de M. Lavergne à l'enquête du coroner sur la mort des quatre victimes tombées au cours des émeutes de Québec. Voici un résumé de la fin de la déposition de M. Lavergne.

M. ARMAND LAVERGNE

Le témoin, après avoir raconté dans quelles circonstances il alla trouver les manifestants, dit qu'ils refusèrent d'abord de se laisser convaincre. Il leur promit que, s'ils se rendaient, ils seraient déstitués de leurs fonctions, que les troupes ne paraîtraient plus dans les rues. Le colonel Machin s'était engagé formellement à la première promesse; quant à la seconde, il devait faire son possible pour la faire exécuter. M. Lavergne avait dit que si ces promesses, surtout celle du retrait des troupes, n'étaient pas tenues, il irait le lendemain le leur dire. Le témoin se rendit ensuite au Château pour faire rapport de sa mission au colonel Machin qui l'a remercié et qui lui dit, après avoir communiqué avec le général Lessard, que tout serait parfait. (Every thing will be all right).

Le lendemain, le témoin a vu par les journaux que son intervention était qualifiée d'une façon plutôt acerbe, et il remarqua surtout un entrefilet du "Chronicle" dans son compte rendu des événements du dimanche soir, lequel disait que "la population honnête avait été stupéfiée".

Il communiqua avec un des directeurs du "Chronicle" qui lui fit des observations à ce sujet, lui disant que le compte rendu du "Chronicle", tel que fait aurait le même effet que l'huile sur le feu. Le midi, il est allé trouver le général Lessard, où il a vu à la porte MM. d'Hellecourt, du "Soleil", M. Fabbé d'Amours, de l'"Action Catholique"; M. Bernard, de l'"Événement" et le sénateur Lespérance. Pendant qu'il était chez le général Lessard, M. Lavergne fut appelé chez le général Landry, où la conversation s'est engagée sur les événements. De là, le témoin est retourné chez le général Lessard, qui lui a dit qu'il n'y aurait pas d'assemblée le soir.

"Je lui ai dit, ajoute le témoin, que je n'en voyais pas la nécessité, que tout était fini, du moment que les troupes seraient retirées, mais le général Lessard m'a dit: "Non il est trop tard, j'ai la force et je dispenserai tout rassemblement". "Et vous recommencerez à il y aura du sang versé certainement. La population va croire que c'est une provocation. Je vous demande de ne pas mettre les troupes en évidence. Gardez-les sous la main, placez-les dans l'Auditorium, dans le bureau de poste, mais ne les mettez pas en évidence.

Le général Lessard a répondu, dit M. Lavergne: "Il est trop tard, j'ai la force et je m'en sers". M. Lavergne ajouta que les gens étaient calmes, que leur honneur les manifestants s'étaient engagés à se tenir tranquilles, comptant sur la parole d'honneur du gouvernement, que M. Lavergne représentait alors, pour respecter les engagements pris par le colonel Machin. Il ne s'agissait pas de renvoyer complètement les troupes, mais simplement de les tenir casernées, ou de les faire séjourner à l'intérieur des édifices à surveiller, afin qu'elles ne paraissent plus dans les rues, encore moins sur les places publiques.

Le général Lessard déclare qu'il ne devait pas avoir d'assemblée, à St-Roch, et que si M. Lavergne voulait aller, il ne s'y rendrait pas. Le témoin fut informé ensuite que s'il y était allé, il aurait été arrêté. M. Lavergne fit remarquer au général qu'on l'avait fait venir pour lui demander des conseils et que les rôles étaient changés, puisqu'on lui en donnait. Il insista sur qu'on respectât les promesses du colonel Machin qu'il avait faites. Le général se tourna vers le colonel et lui dit qu'il fallait mentionner ça dans le rapport à Ottawa.

M. Lavergne dit qu'il a demandé au colonel Carruthers d'user de son influence auprès du général. Lessard pour l'empêcher d'user de rigueur, ce que le colonel promit. Le général avait dit que c'était après avoir consulté les principaux citoyens et il ajouta qu'il devait voir sir Lomer Gouin à ce sujet. Le témoin se rendit chez le premier ministre pour lui demander d'user de son influence pour obtenir que le général changeât d'avis. Sir Lomer Gouin promit son concours pour arriver à cette fin.

Un moment pathétique marqua cette partie de l'enquête, alors que M. Lavergne fit une longue pose, parut en proie à une très vive émotion et porta la main pour étancher une larme qui perla sur sa joue. Le témoin dit alors que la pensée que quelqu'un pouvait trouver la mort en se rendant pour assister à l'assemblée de Saint-Roch l'avait engagé à n'en pas tenir.

M. Lavergne a donné les noms du général Landry et du colonel Jameson, comme ceux des officiers qui assistaient à son entrevue avec le général Lessard.

En réponse à M. Barclay, avocat du gouvernement, M. Lavergne dit que la preuve que le colonel Machin avait bien l'autorité voulue pour traiter avec le témoin comme il l'a fait, c'est qu'il a répété l'offre faite par M. Taschereau à M. Lavergne de devenir, à Ottawa, le chef du Service du registraire quant à l'application de la loi de conscription, et qu'ensuite il a encore demandé à M. Lavergne d'agir comme avocat du département à Québec. La première offre a été carrément refusée, tandis que l'autre ne serait acceptée qu'à la discrétion du titulaire.

CONTRE LE SUFFRAGE FEMININ

(Suite de la 1ere page)

de vue imaginables: social, moral, tendances locales, traditions familiales, éducation, aspirations personnelles, etc., etc. Il prévoit que les discussions politiques au foyer n'auront à l'avenir conjugué si ne veulent pas participer à jeter son pays dans la guerre. Donc, conclut M. Denis, laissons les femmes au foyer, et, en tout cas, que les provinces décident pour elles-mêmes.

M. Lucien Pacaud, de Mégantic, a aussi parlé en anglais, avec l'appui d'un parlementaire d'expérience. Il répète quelques-uns des arguments utilisés par les orateurs précédents, et insiste sur l'influence exercée par la femme à son foyer, influence aussi grande et plus salutaire que celle que lui confère la loi en question. Il fait l'éloge des mères de famille canadiennes-françaises, entourées de nombreux enfants qui ne leur laissent guère le temps de courir les réunions publiques.

M. J.-E. Prévost, de Terrebonne, déclare que seule une femme française est assez délicate pour parler de "la dame de nos pensées". Puis il se hasarde dans une analyse psychologique de l'homme et de la femme; celles-ci tiennent plutôt compte de la valeur morale d'un homme public ou d'un candidat que de la cause politique qu'il défend, ce qui apporterait dans la vie publique un élément nouveau et utile. Il donne en faveur de son opinion un exemple de l'homme qui a obtenu une égalité de droits avec l'autre, mais à condition que l'on ne le tourne pas de sa fonction essentielle: la maternité. Faisant allusion aux femmes avocates, il reprend un mot célèbre: "Ce n'est presque pas un avocat de plus, mais c'est certainement une femme, et surtout une mère de moins".

Le député de Terrebonne énumère quelques raisons déjà entendues, et il donne à chacun des deux associés sa place dans le pacte conjugal; le mari est le chef, mais non pas le maître absolu de la communauté, où il est bon qu'il prenne conseil de sa compagne. Puis M. Prévost vient lui aussi à la formule-clé: laissez décider la femme. Autrement dit: le pouvoir central devient trop puissant, et l'on en reviendra au système des listes fédérales d'avant 1885, avec lesquelles il s'est fait tant d'abus.

M. Trahan parle

M. Trahan, de Nicolet, a été l'orateur suivant, et a prononcé un discours soigneusement préparé, et rempli de citations intéressantes. Il parle en français, disant lui aussi que cette langue est seule assez délicate pour traiter d'un pareil sujet. Puis il déclare éprouver quelque défiance à l'endroit de la législation proposée, qui lui semble avoir une parenté avec la loi des élections en temps de guerre votée par le dernier Parlement. Or, le dernier Parlement a fait bien des mauvais coups, n'y eût-il que la loi de conscription, "monumentale bêtise, s'écrie M. Trahan, que je voudrais voir disparaître des statuts si c'était possible". Quant à cette loi de suffrage féminin, nous n'avons pour nous la recommander que les paroles de sir Robert Borden, qui nous assure que les femmes le désirent et qu'elles en feront certainement bon usage. C'est plus que nous ne saurions prédire avec certitude. Et M. Trahan dit qu'il voudrait consulter là-dessus d'autres auteurs et étudier la question au point de vue naturel, social, économique et moral.

Quant au premier de ces points de vue, il ne semble pas désirable que la femme quitte le royaume du foyer pour se jeter à la suite des hommes dans la "cuisine" des campagnes électorales, si déprimante à tous points de vue et convenant si peu à sa nature délicate. M. Trahan cite ici Auguste Comte qui dit que la femme, ayant plus de grâce et moins de force, ne peut pas être soumise aux mêmes devoirs que l'homme. Fongère va plus loin et dit que de la vie publique fait de la femme un être hybride et déclassé. L'ordre social, dit-il, ne peut que souffrir de son entrée au foyer, pour ainsi dire, sans lequel le foyer est voué à la ruine et à la dislocation.

Du point de vue économique, faire amputation de la jambe gauche sans retard, à l'hôpital militaire. Il souffrait de fracture composée et la jambe était horriblement brisée. Blouin est encore à l'hôpital, et son état est satisfaisant.

Le témoin répond à M. Lesage qu'il ne sait pas si un service était organisé dans les lieux de l'émeute pour transporter immédiatement les blessés. Il avait ordre de se tenir à l'édifice du Québec Railway, avec ses hommes, et on les prévenait par téléphone dès que leurs services étaient requis.

M. Piché demande si le témoin sait qui a tiré la balle par laquelle Blouin a été frappé. Le capitaine St-Amant répond qu'il l'ignore.

Les soldats blessés que le Dr St-Amant a pansés, au nombre de 6 ou 7, étaient, pour la plupart, frappés par des balles de revolver. Un seullement fut blessé par une brique.

M. JOS. MERCIER. Le dernier témoin fut Joseph Mercier, le concert dit l'arrestation a fait provoquer les troubles dont il est question à l'enquête. Il a raconté dans quelles circonstances il avait été arrêté.

M. Omer Drouin, représentant les agents fédéraux, s'est opposé à toute preuve tendant à incriminer ses clients. Le témoin déclara qu'il avait entendu dire que les agents avaient 810 par conscription et qu'il avait compris qu'on l'arrêterait ce soir-là, pour gagner ces 810. L'objection de M. Drouin fut maintenue, et M. Omer Drouin ne parvint à ces faits que d'après ouï-dire ou d'après lecture des journaux.

semblées, mais ce ne sera rien de nouveau, elles l'ont fait en masse aux dernières élections, et j'en ai même vu une, dit le député de Brome, venir avec sa vieille mère, et portant elle-même son enfant dans ses bras.

Ce n'était pas là une grande famille, interjetée M. Archambault, soulignant de ce simple mot la faiblesse de l'argument. Le fait est que le député de Brome, avec beaucoup de talent et d'expérience légale, semble s'aventurer facilement sur des terrains glissants. Et là cependant fait un tableau intéressant de la vie de famille canadienne-française, où la femme est reine et maîtresse des coeurs et partage dans les biens de la communauté. Nulle part elle ne jouit d'une plus grande et plus juste influence, et c'est pourquoi elle ne demande pas, comme dans les autres provinces, d'amélioration à son sort social.

M. MacMaster regrette cependant que le bill doive s'incorporer à la loi électorale en temps de guerre, qui constitue et doit être une tache sur l'écusson du Canada.

Notons tout de suite que cette protection devait être secondée un peu plus tard par un unioniste de la Saskatchewan, M. Johnstone, qui proteste fortement contre cette loi, qui a atteint un grand nombre des électeurs ordinaires de son comté.

On a entendu ensuite, le docteur Deslauriers de Sainte-Marie et un autre médecin, le docteur Lesage, d'Hochelega qui est aussi opposé au bill, pour les mêmes raisons que ses prédécesseurs et en donne quelques autres prises dans son expérience professionnelle.

Un unioniste, M. Maharg, président des Grain-growers de la Saskatchewan, a pris la parole ensuite, pour critiquer quelques phrases de M. MacMaster et d'autres de la gauche. C'est un orateur lent, mais assez réfléchi, bien qu'il ignore évidemment tout de notre province. Il se dit libéral, mais l'école libérale de l'Ouest, dit-il, à M. Lemieux, a des idées plus larges que celle de l'Est du pays. On a parlé de la natalité, mais les lois n'ont rien à y faire. C'est l'œuvre de la nature, et n'est-ce pas une raison de plus de ne voter le vote aux femmes? En effet, celles-ci sont plus à même que quiconque de savoir quelles conditions économiques doivent entourer l'enfant à sa naissance et pendant ses premières années, et l'on ne saurait mieux faire que de lui donner le pouvoir législatif. Et voilà la question réglée. C'est de l'Ouest que nous vient la lumière, seulement, il ne faut pas oublier qu'il y a beaucoup de boisés par là.

Et le comité a "rapporté progrès" à la suite d'une brève discussion sur certains détails de mise en pratique, entre M. Bureau, M. Déchéne de Montmagny, et le premier ministre, qui fournit toutes les explications demandées. Celui-ci a cependant ajouté au dernier moment un amendement comportant que les femmes ne voteront cependant que dans les élections partielles pouvant être tenues d'ici le 1er janvier prochain, excepté si les listes se trouvaient prêtes. L'opposition a acquiescé après quelques explications, et le comité, bien qu'il fut très de minuit, s'est mis à l'étude d'un autre bill.

On a à l'heure, environ une demi-heure plus tard. Il ne manque donc plus au suffrage féminin que la formalité de la troisième lecture et celle du Sénat.

Celui-ci, de son côté a adopté en troisième lecture aujourd'hui la loi de l'Avance de l'heure. Cette loi n'attend que l'assentiment royal et une proclamation du gouverneur général pour entrer en vigueur.

Ernest BILODEAU. VITRES BRISÉES PAR UNE EXPLOSION (De notre correspondant) Québec, 12.—Une explosion de gaz dont on ignore la cause s'est produite, dans la rue St-Anne, où des ouvriers travaillaient à faire une excavation. Il n'y eut aucun accident de personne, mais les vitres de plusieurs maisons, situées même à bonne distance, ont été brisées. On suppose que l'explosion a été causée par une étincelle qu'un ouvrier aurait fait jaillir d'un tuyau en l'atteignant avec son pic.

POUR LUI PERMETTRE DE SE RÉTABLIR Toronto, 12.—F. McHolland, ancien gérant-général du Dominion Permanent Loan Co., devait subir son procès, hier, mais il a été décidé d'ajourner, afin de permettre à l'inculpé d'aller faire un voyage de santé dans le sud. On en est venu à cette décision sur les avis de son médecin.

RÉSOLUTION DE CONDOLÉANCES Les jeunes libéraux de Montréal se réunissent, mercredi soir, au club de Réforme, pour écouter une causerie de M. Ernest Bertrand sur "Un tournant de l'histoire politique au Canada".

Après la réunion, on adopta, sur proposition de M. Emile Massicotte, un vote de sympathie à la famille de M. Robert Ouellette, étudiant, décédé dernièrement. M. Ouellette faisait partie de la jeunesse libérale, et celle-ci regrette profondément sa disparition.

POUR AIDER LE PARTI NATIONALISTE San Francisco, 12.— Dix-mille dollars ont été envoyés hier à John Dillon, chef du parti irlandais en Angleterre, pour venir en aide au parti nationaliste irlandais.

LE REFUGE DES DÉSERTEURS ANGLAIS Toronto, 12.—Le correspondant du Toronto Telegram, à Belfast, écrit ce qui suit: "Les unionistes de Ulster ont accueilli avec en-

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Advertisement for Borsalino hats and shoes. Includes an illustration of a man in a suit and hat, and a woman's foot in a shoe. Text: "LA CHAUSSURE IDÉALE POUR L'ÉTÉ".

Advertisement for J.-H. ROBERT, Pharmacien. Text: "SPÉCIAL CETTE SEMAINE CAMERA BROWNIE No 8, \$175." and "1185, RUE SAINT-DENIS, Angle Mont-Royal.".

Advertisement for Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma. Text: "L'AUTRE HOMME" and "LES MENUS DE PRINTEMPS ET DE GUERRE".

Advertisement for STANFORDS. Text: "LES MENUS DE PRINTEMPS ET DE GUERRE" and "Le magasin où l'on est bien servi".

Advertisement for REMARQUEZ CES RUGS SANS COUTURE, GENRE BRUXELLES REVERSIBLES. Includes a list of rug prices and a list of items for sale.

Advertisement for Malinquette. Text: "471-477 RUE STE. CATHERINE EST" and "thousiasme la conscription, et ils espèrent qu'elle sera approuvée sur toute l'Irlande, qui cessera ainsi d'être le refuge de tous les déserteurs d'Angleterre."

Advertisement for Le temps qu'il fait ailleurs... Includes a list of cities and their weather conditions.

Advertisement for DÉCÈS. Includes a list of obituaries for various individuals, such as "FRANÇOIS" and "REGIMBALD".

Advertisement for MAISON GARNIE A LOUER and MARCIL TRUST CO. Text: "A Ste-Anne, 7 pièces et chambre de bain 1 toilette pour la saison \$275 — en partie meublé." and "150 rue St-Jacques, Montréal."

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 13 AVRIL 1918
S. HERMENEGLIDE, MARTYR
Lever du soleil, 5 heures 17.
Coucher du soleil, 6 heures 45.

LE DEVOIR
Dernière heure

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS, NEIGE OU PLUIE AU JOURD'HUI ET DEMAIN.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 48
Minimum... 44

EXPLICATIONS DE M. GODIN

LE REGISTRAIRE DIT COMMENT IL SE FAIT QUE DES INFIRMES DE TOUTES SORTES APPARAISSENT DEVANT LES JUGES D'APPEL. — LES COMMENTAIRES DES JOURNAUX.

Le registraire nous a confié, aujourd'hui, pourquoi, depuis quelques jours, un aussi grand nombre d'infirmités, de boîtes, de bossus, d'épileptiques, de morts, se présentent devant les tribunaux des juges d'appel.

Avant que les tribunaux locaux d'exemptions ne fonctionnent, continue-t-il, plusieurs infirmes n'ont pas eu qu'ils devaient se présenter, quand ces tribunaux furent établis, alléguant que leur mal trop visible était par lui-même une preuve d'invalidité à tout service militaire.

Quant leur cause est portée en appel, vous voyez arriver tout ce cortège d'écloués devant les juges qui ne se gênent pas, en face d'un tel spectacle, de morigéner le registraire.

Ces infirmes font du "fuss", et les journaux, s'emparant de ces scènes, en profitent pour les décrire longuement.

Si ces choses ont lieu, il n'y a pas de notre faute. Tout provient des tribunaux locaux d'exemptions qui ont versé dans la catégorie "E", cette classe de gens qui, eux, n'ont jamais passé d'examen médical.

Or, ces déclarations, on le comprend, sont faites dans le but d'induire ou d'inviter des jeunes gens prêts à se conformer à l'esprit de la loi, mais qui ont hésité à la faire jusqu'ici, à désobéir et à se mettre complètement hors la loi.

Consequemment ces déclarations entraînent considérablement l'action des officiers de police fédérale, et causent des ennuis inutiles et préjudiciables à l'intérêt public.

L'inspecteur en chef de la police fédérale attire plus spécialement l'attention de ces jeunes gens et surtout de leurs parents sur le fait qu'un récent arrêté en conseil provincial à ce sujet est considéré comme une effraction susceptible d'annuler l'exemption des recrues, qui après avoir bénéficié d'une décision d'un tribunal commettraient de telles imprudences et feraient mine de défier contre les lois établies.

Les officiers en charge de l'observation de la loi ont pouvoir d'arrêter toute personne tombant sous ce cas, lors même que la déclaration a été faite entre un seul témoin.

Egalement l'inspecteur en chef attire l'attention du public sur l'article 112 du manuel de service militaire 1917, lequel permet l'arrestation et sa comparution devant un magistrat de tout homme qui, accosté et interrogé aurait refusé de répondre aux questions qui lui seraient posées concernant son âge, son domicile, son occupation, etc., ou bien qui donnerait des réponses erronées ou évasiées.

Il ressort qu'il est du devoir de nos citoyens susceptibles d'être interrogés, de répondre tout simplement aux questions qui leur sont posées, pourvu toutefois que ces personnes interrogées aient vérifié l'identité de l'interrogatoire.

LE RESULTAT DE LA CONVENTION IRLANDAISE

Sir Horace Plunkett prétend qu'elle a établi une base à un accord sur la question irlandaise — Des "tanks" et des mitrailleuses auraient été enlevées du front et envoyées en Irlande — Protestation de John Dillon — Mécontentement général.

Londres, 12. — La convention irlandaise a établi un fondement sans précédent dans l'histoire à un accord sur la question irlandaise, dit sir Horace Plunkett, président de la convention, dans une lettre accompagnant le rapport de ce corps.

"Nous avions tout lieu de croire que le gouvernement songerait à présenter immédiatement une législation basée sur les résultats de nos travaux," a dit sir Horace Plunkett. "L'œuvre d'un règlement irlandais, on le sent maintenant, ne souffre pas d'autre ajournement. Dans les Dominions et aux Etats-Unis ainsi que dans les pays alliés, la question irlandaise sans solution est un facteur embarrassant, et pour ce qui regarde l'effort militaire et pour ce qui regarde les buts de paix."

Après que toute possibilité d'un accord ait été envisagée, sir Horace dit qu'il a été chargé de rédiger un rapport donnant le compte rendu des délibérations de la convention, et disant si les conclusions ont été adoptées à l'unanimité ou par la majorité.

Sir Horace ajoute que le public ne reçoit pas un rapport de la majorité dans le sens d'une déclaration raisonnée en faveur de conclusions adoptées par la majorité, mais le public est laissé à même de déduire du compte rendu des délibérations ce que ce rapport aurait été.

La publication de rapports de la minorité par les unionistes de l'Ulster et une minorité de nationalistes a diminué l'accord intervenu et souligne le désaccord.

Dans sa lettre adressée à M. Lloyd George, le président dit que la question des douanes est devenue une question de principes, et qu'une décision sur ce point, dépendait de l'étendue de l'entente. La situation géographique de l'Irlande impose des restrictions au sujet des affaires maritimes et militaires, et la demande en faveur de Home Rule a été basée sur la demande en faveur de pouvoirs illimités en matière de fiscalité.

Les nationalistes ont présenté de forts arguments en faveur de l'octroi de ces pouvoirs. Ils ont été en état de prouver qu'un nombre considérable de principaux hommes d'affaires tiennent pour l'autonomie financière. Pour que le parlement fut établi immédiatement, la majorité des nationalistes et des unionistes du sud a consenti à ajourner la décision sur le contrôle des douanes.

Les nationalistes ont également été prêts à consentir à l'échange avec l'Angleterre, mais les unionistes du sud se sont joints aux unionistes de l'Ulster, pour s'opposer à un système séparé de contrôle des douanes.

La convention n'a pu triompher des objections des unionistes de l'Ulster, affirme sir Horace. Une majorité nationaliste, tous les unionistes du sud et des 7 représentants ouvriers sont tombés d'accord sur un projet de gouvernement autonome donné dans les conclusions adoptées par la majorité et qui devaient être inscrites dans les statuts.

Les unionistes du sud ont insisté sur le principe de la représentation de l'Irlande au parlement impérial, dit sir Horace, et les nationalistes ont accepté. En vertu de ce plan, les députés irlandais au parlement de Londres devraient être élus par le parlement irlandais.

Il a été décidé qu'on devait contribuer à défrayer le coût du service impérial. On a décidé que le parlement irlandais se composerait de deux Chambres, les nationalistes garantissant que 40 p.c. des représentants à la Chambre basse seraient des unionistes.

La majorité de la convention a adopté une série de résolutions affirmant un plan complet de gouvernement autonome en vertu duquel le parlement irlandais aurait pleins pouvoirs pour toute la législation intérieure. En attendant une décision sur la question des douanes, l'imposition des taxes et des droits d'accise sera du ressort du gouvernement impérial, mais tout le produit de ces taxes sera remis à l'échiquier irlandais.

Les difficultés de la convention peuvent se résumer en deux mots: l'Ulster et les douanes. Les députés unionistes de l'Ulster ne sont restés à la convention que dans l'espoir qu'on proposerait une forme de Home Rule de nature à modifier la détermination de leurs mandats de n'avoir rien à faire avec un parlement irlandais.

ENQUETE SUR LA POLICE?

AUTOUR DE L'AFFAIRE SAVARD. — BREF D'INJONCTION CONTRE LA NOUVELLE COMMISSION. — SUPPRESSION DE LA GAZETTE MUNICIPALE. — COMMISSIONS DU SERVICE CIVIL ET DU TRAMWAY? — DIVERS.

Mes Peter Beregovitch et C. A. Wilson, qui occupent pour le capitaine Savard dans l'enquête instituée par l'ancien bureau des commissaires, se sont présentés, ce matin, chez nos nouveaux administrateurs.

Le but de leur démarche était de s'assurer quand ces derniers ont l'intention de donner suite à cette affaire, M. Décaray, président de la commission, a laissé entendre que celle-ci, dès les premiers jours de la semaine prochaine, ferait l'étude de toutes les questions qui ont trait à la bonne administration du service de la police et qu'elle profiterait de l'occasion pour prendre une décision dans le cas concernant le capitaine Savard.

Le rapport de l'enquête Savard, qui, comme on le sait, n'a jamais été signifié légalement, est depuis quelques heures entre les mains des nouveaux commissaires.

Une commission du service civil. Dans les derniers jours de son terme d'office, M. Villeneuve faisait remarquer que ce qu'avait fait de mieux l'ancienne administration, c'était d'avoir soumis cette dernière à une expertise; aussi, ajoutait-il que le rapport du Bureau de recherches municipales de New-York serait d'un grand secours à la nouvelle administration.

On est en train de s'en convaincre à l'hôtel de ville; car depuis son entrée en exercice, voici déjà quelques suggestions des experts new-yorkais que nos commissaires mettent en pratique, entre autres celle de la fusion du personnel attaché à l'ancien bureau des commissaires avec celui de la secrétairerie de la ville.

Ce matin, dans les couloirs, on parlait d'une commission de service civil, une autre idée mise de l'avant par le Bureau de recherches. Nos administrateurs auraient l'intention de faire subir des examens à un grand nombre de fonctionnaires municipaux, afin d'assurer une plus grande efficacité à l'administration.

Le contrat de l'asphalte. La commission ayant accordé ce matin, le contrat pour la fourniture de l'asphalte (1,000 tonnes), à l'Imperial Oil Co., parce qu'elle est la plus basse soumissionnaire — la Elder Ebano, sa concurrente, prendra immédiatement, dit-on, un bref d'injonction contre la ville.

Elle prétend que, contrairement aux exigences du cahier des charges, l'Imperial Oil Co. a modifié 4 des clauses que contenait ce dernier.

Suppression et protêt. La commission a de plus pris les décisions suivantes, à sa séance de ce matin: Suppression de la Gazette municipale; Protêt à la Cie Jennings à cause du mauvais fonctionnement des arroseuses automatiques vendues à la ville;

Octroi du contrat pour la confection des uniformes (d'été) des pompiers et des policiers aux usages des soumissionnaires, M. M. E. Lamoureux et C. T. Charlebois.

Ordre de faire mettre l'écusson de la ville et des numéros sur toutes les automobiles des différents services municipaux, hormis celles du maire et de la police.

L'ENQUETE DU CORONER A QUEBEC

Me Antoine Gobeil, ancien registraire militaire de Québec, rend témoignage ce matin, ainsi que les RR. PP. Cotnoir et Evain, O.M.I. — Ceux-ci ont été témoins de ce qui s'est passé dans les rues de Québec le lundi de Pâques.

UN CONSCRIT EST SEMONCE

Le juge Mareschal a sanctionné le principe de l'amendement que M. Borden entend faire à la loi du service militaire en ce qui concerne ceux qui résisteraient activement à la loi, en les enrôlant sans leur donner le privilège de plaider leur exemption.

Le juge Mareschal a sanctionné le principe de l'amendement que M. Borden entend faire à la loi du service militaire en ce qui concerne ceux qui résisteraient activement à la loi, en les enrôlant sans leur donner le privilège de plaider leur exemption.

Le premier témoin fut M. Antoine Gobeil, ancien registraire du service militaire à Québec, qui remplissait les fonctions à l'époque des troubles. M. Gobeil déclare que le 29 mars au matin, il fut appelé au téléphone où une voix qui lui est inconnue l'informa qu'il y aurait des troubles dans la soirée à l'Auditorium.

Le témoin dit que Tremblay se plaignait que l'ambulance n'arrivait pas vite.

Les soldats lui dirent qu'ils avaient ordre de tirer sur l'importun quelle tête qui se montrerait. Le Père Evain leur fit remarquer que c'était un ordre bien sévère. L'un d'eux répondit: "Shut your mouth". Pendant qu'on transportait les blessés, un soldat passa et remarqua: "Une goutte de sang seulement, c'est peu de chose". Le Père leur demanda d'où ils venaient et ils répondirent qu'ils étaient d'Angleterre et des Etats-Unis.

L'un des soldats ajouta: "Il est bien malheureux de revenir du front pour se livrer à la bataille de nouveau à Québec." En réponse au juré Piché, le Père Evain dit que personne n'a paru attaquer les soldats, comme on le croit, car tout le monde se sauvait. Il ne veut pas dire qu'on cherchait des cibles humaines, mais on lui a dit que les ordres avaient été donnés de tuer et il dit que c'est une chose qu'il a trouvée malheureuse.

Le R. P. Cotnoir, oblat, a été le témoin suivant, et a dit qu'il a été appelé à administrer le jeune Demeule, chez M. Dupéré. Des soldats lui ont demandé où il allait et sur sa réponse qu'il se rendait à l'église, ils l'ont laissé passer. Il a entendu des coups de fusil, mais il ne sait pas qui a commencé le trouble.

Le capitaine Desrochers a été appelé dans la boîte, après le R.P. Cotnoir, mais son témoignage n'a pas porté sur les faits qui se sont passés au poste No 3, lundi soir. Il a simplement déclaré que ses fonctions consistent à arrêter les conscrits insoumis, et que pour cela les agents fédéraux ne reçoivent aucune prime; ils sont payés, dit-il, \$3 par jour.

Après le capitaine Desrochers, on a entendu quelques témoins qui ont raconté les scènes du lundi soir.

M. Wilfrid Dion qui a été entendu, après le R. P. Cotnoir a déclaré que les soldats ont commencé à tirer sur la foule avant que les manifestants aient ouvert le feu et que la mitrailleuse a tiré plusieurs coups sur la foule. Il a vu aussi les soldats tirer ensemble sur la foule. Ce témoignage a été corroboré par un autre témoin nommé Wilfrid Canlin.

Le constable Caouette et les deux constables Blouin et de la Roche ont déclaré ensuite qu'ils avaient réussi passablement à maîtriser jusqu'à l'arrivée des troupes, l'excitation a alors gagné la foule qui est devenue incontrôlable. Ils ont ajouté que les projectiles lancés contre le magasin Lajeunesse n'avaient même pas brisé les vitres quand les troupes sont intervenues. L'enquête est ajournée à demain matin.

LUXEMBOURG BOMBARDÉ

Londres, 11. — Les aviateurs anglais aujourd'hui ont lancé plus d'une tonne de bombes sur la gare du chemin de fer, à Luxembourg.

Paris, 12. — De violentes actions d'artillerie ont eu lieu, la nuit dernière, dans le voisinage de Hangard-en-Santerre, sur le front au nord de Montdidier, annonce le rapport officiel dont voici le texte: Le combat d'artillerie est devenu plutôt violent, pendant la nuit, dans la région de Hangard-en-Santerre.

Berlin, 12. — Le bulletin officiel d'hier dit au sujet de la situation en Picardie: Le combat d'artillerie a été de la Somme et sur la rive droite de l'Oise, l'activité des combattants s'est bornée à des duels d'artillerie et des opérations d'infanterie secondaires.

PROFESSION DE FOI IMPERIALE

Ottawa, 12. — Les directeurs du Forum se sont crus obligés d'adopter hier une résolution protestant de leur loyauté à l'Empire à la suite de la conférence sur la neutralité du pape, donnée dimanche dernier par le R. P. Donnelly. De l'avis général, le conférencier s'est acquitté de sa tâche avec toute la dignité et l'impartialité que l'on pouvait désirer et a fortement appuyé sa thèse, mais l'étonnement étroit de la capitale s'insurge par la voix des journaux, contre le fait que le Pape n'a pas condamné l'Allemagne et pris parti pour l'Angleterre, et l'administration du Forum s'est inquiété du bruit que l'on a fait dans ces milieux.

MORTS ÉTRANGES

Sherbrooke, 12. — On vient de nous apprendre que deux époux demeurant au numéro 63 rue Mont Plaisant, sont morts aujourd'hui à quelques heures d'intervalle seulement. Le mari, Alvin Hatcher, est décédé à trois heures, cette nuit; sa femme, à neuf heures ce matin.

DEUX MILLE DIX-HUIT ABSENTS

Les effectifs des deux régiments casernes rue Guy et rue Peel sont les suivants, à la date d'aujourd'hui: 1er Bataillon Québec, 1,199 hommes, absents, 566; 2ème Bataillon Québec, 796, absents, 1,452.

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 12. — Le bulletin officiel d'hier dit au sujet de la situation en Picardie: Le combat d'artillerie a été de la Somme et sur la rive droite de l'Oise, l'activité des combattants s'est bornée à des duels d'artillerie et des opérations d'infanterie secondaires.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots, 10 sous par mot supplémentaire.

LE NORD-CANADIEN

PROLONGEMENT DES DELAIS

IL SERA ACCORDE UNE PERIODE DE TEMPS ADDITIONNELLE A LA COMMISSION GOUVERNEMENTALE CHARGE DE FAIRE L'EVALUATION DES ACTIONS DU NORD-CANADIEN.

Toronto, 12. — La période de temps accordée à la commission du gouvernement pour compléter l'évaluation des 600,000 actions du Nord Canadien sera probablement prolongée.

L'arbitrage est entrée dans une nouvelle phase, hier matin, lorsque les commissaires ont discuté la question de savoir s'ils feront entendre dans le cadre de leur investigation les réclamations faites contre le Nord Canadien, comme un élément affectant la valeur des actions.

Une autre grande affaire dirigée contre Holbecke et Wytschaete a été complètement repoussée avec grande perte pour les Allemands bien que Berlin réclame la prise de Holbecke.

Cette partie du front a été le théâtre de grandes batailles depuis près de quatre ans. Armentières fut le point d'arrêt de la retraite des Anglais, des Belges et des Français, en août et septembre 1914.

UNE POURSUITE CON R L'EVENEMENT

Québec, 12. — M. Georges Bouchard, professeur d'agronomie à l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Poëlarie, a intenté une poursuite de \$399 à l'«Evènement» pour libelle.

CEUX ET VOLAILLES DE RACES PURES

La saison d'incubation venue, nous sommes en mesure d'offrir au public des œufs et des reproducteurs de toutes races.

LA GUERRE

LES ANGLAIS RETRAIENT

L'ENNEMI, DANS UNE VIOLENTE OFFENSIVE ENTRE ARRAS ET YPRES, FORCE LES TROUPES BRITANNIQUES A RECULER DE SIX MILLES. — ARMENTIERES EST PERDU. — LES AMERICAINS ACTIFS.

Londres, 12. — Les Allemands ont entrepris une autre grande offensive sur le front anglais, entre Arras et Ypres.

Les cercles officiels ont entrepris, pendant plusieurs jours, la crainte que l'invasion de la Sibirie n'accompagnât le débarquement des troupes.

Un peu au nord, près d'Ypres, les Allemands, en avril 1915, essayèrent pour la première fois, contre les Canadiens, leurs gaz asphyxiants, et en décembre 1915, ils tentèrent de passer à cet endroit pour atteindre Calais.

En avant d'Amiens, la bataille a presque cessé. On ne rapporte pas que les Américains arrivés au front anglais aient encore pris part à la bataille.

UN EFFET APAISANT

Washington, 12. — L'arrivée des troupes américaines à Vladivostok aura, s'attend-on, un effet rassurant en Russie.

RAPPORTS CONTROUVERS

Pékin, 12. — Un officier du gouvernement a fait une enquête sur les rapports qui disaient que les Allemands enlevaient des télégraphistes chinois, japonais et coreiens.

BOLSEVIKI, COSAQUES ET JAPONAIS AUX PRISES

Harbin, 12. — Un certain nombre de Russes réfugiés à Harbin, et venant de Blagovestchensk, ont raconté les récents désordres qui se sont produits dans cette dernière ville.

CES PREVENUS SERONT RELACHES

Québec, 12. — On informe aux autorités militaires l'intention d'abandonner les poursuites contre les prisonniers arrêtés à la suite des échauffourées de la semaine dernière.

M. MARC LAFONTAINE

M. Marc Lafontaine, décédé à 1616, Jeanne Manca, était membre de la Ligue du Sacré-Coeur, section des Jeunes, à l'Enfant-Jésus.

EN SIBERIE

LES CRAINTES SE DISSIPENT

LE MALAISE CREE PAR LE DEBARQUEMENT DE TROUPES JAPONAISES A VLADIVOSTOK DISPARAIT PEU A PEU, ET L'ON CROIT QUE L'INCIDENT SERA BIENTOT REGLE.

Moscou, 12. — La commotion causée par le débarquement des troupes japonaises à Vladivostok diminue rapidement, et hier soir, les journaux de Moscou exprimaient, en général, l'opinion que l'incident sera réglé facilement, et que les Anglais et les Japonais se retireront volontiers.

Les cercles officiels ont entrepris, pendant plusieurs jours, la crainte que l'invasion de la Sibirie n'accompagnât le débarquement des troupes.

M. Tchetcherine, ministre bolchevik des affaires étrangères, a protesté auprès de Berlin contre la transformation de l'université qui se trouve dans la province de Yuriev, en Livonie, en une institution allemande.

TRUPES AMERICAINES A VLADIVOSTOK

Harbin, 12. — Il y a actuellement à Vladivostok des troupes américaines, anglaises et japonaises.

DECLARATION DE LORD ROBERT CECIL

Londres, 12. — Le gouvernement anglais n'a aucune raison de supposer que le gouvernement américain n'approuve pas le débarquement des troupes anglaises et japonaises à Vladivostok.

LES NEGOCIATIONS

TEXTE QUI EN DIT LONG

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS FAIT CONNAITRE LA TENUE D'UNE LETTRE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE OU LE MONARQUE FAIT PART DE SON ARDENT DESIR DE PAIX.

Paris, 12. — Les autorités du gouvernement ont publié hier le communiqué officiel suivant au sujet des négociations de paix et des réclamations de l'Alsace-Lorraine.

«Une fois mêlé dans l'engrenage du mensonge il n'y a plus moyen d'en sortir. Sous les yeux de Berlin, l'empereur Charles prend la responsabilité des déments trompeurs du comte Czernin et force ainsi le gouvernement français à en fournir la preuve.

«Je suis convaincu, il me fait plaisir de remarquer que, quoique adversaires pour le moment, aucune divergence réelle de vues ou d'aspersions ne sépare mon empire de la France; et je suis justifié d'espérer que ma grande sympathie pour la France, jointe à celle qui prévaut dans toute la monarchie, prélèvera tout retour de l'état de guerre, dont je ne suis pas responsable.

LA FERMETURE DE NOS COLLEGES

Québec, 12. — Les supérieurs des collèges classiques se sont réunis hier après-midi, au Séminaire, pour discuter la durée des prochaines vacances et le moyen de concilier les intérêts des enfants, des parents et ceux de leurs maîtres avec l'exigence actuelle de l'agriculture.

LA MORT DU SOLDAT FARRELL

Québec, 12. — Frappé soudainement d'une maladie mystérieuse qui le rendit inconscient, samedi,

Cartes d'affaires et cartes professionnelles

AVOCATS: Casier postal 356. — Adresse télégraphique: "Nalua, Montréal".

Maurice Dugas, LL.L. AVOCAT. Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig, Main 4040.

Victor Payer AVOCAT. Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig, Main 4040.

Anatole Vanier, B.A. LL.B. AVOCAT. 97, rue St-Jacques — BUREAU 76.

GUY VANIER, B.A. LL.L. AVOCAT. 97, RUE ST-JACQUES — BUREAU 76.

COURTOIS FRERES ASSURANCES. Successeurs de Joseph Courtois. Bureau établi en 1890.

BANQUES D'EPARGNE. LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DU DISTRICT DE MONTRÉAL.

COMPTABLES: GAGNON & L'HEUREUX COMPTABLES LICENCIÉS. (CHARTERED ACCOUNTANTS).

JETTES EN IMMOBILES. A. JETTES & CIE, courtiers en immeubles (depuis 1883).

DOCTEURS: Diplôme en hygiène publique. — Hennes 12 à 2 p.m. 6 à 8 p.m. — Tél. Saint-Louis 3275.

Dr Fernand Emery. Maladies du cœur et des poumons, Tuberculose.

GARDES-MALADES. SERVICE DE GARDES-MALADES GRADUÉS. Appel de jour ou de nuit.

INGENIEURS CIVILS. HURTUBISE et HURTUBISE INGENIEURS - ARCHITECTES.

DORURE ARGENTURE, NICKELAGE. Compagnie ROYAL SILVER PLATE.

DIVERS. AUTOMOBILISTES. Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires.

MAURICE PELLETIER. Installation et réparations de lumière, électricité.

INVENTIONS. PROTEGES EN TOUT PAYS. PIGEON, PIGEON & DAVIS.

LA FERMETURE DE NOS COLLEGES. Québec, 12. — Les supérieurs des collèges classiques se sont réunis hier après-midi, au Séminaire, pour discuter la durée des prochaines vacances.

LA MORT DU SOLDAT FARRELL. Québec, 12. — Frappé soudainement d'une maladie mystérieuse qui le rendit inconscient, samedi,

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Hôpital de l'école vétérinaire Laval) 266, RUE CRAIG EST.

NOTAIRES: CHS. ARCHAMBAULT. Étude: 769 est, Avenue Mont-Royal, Argent à prêter.

Bélanger et Bélanger. Notaires. 30, RUE SAINT-JACQUES. Édifice "TRUST & LOAN".

J.-H.-H. LIPPÉ. Notaire. 180 rue Saint-Jacques, MONTREAL.

COURS D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL ET PAR CORRESPONDANCE. Nos professeurs vont périodiquement chez nos élèves donner leurs leçons et instructions.

L'Institut National. 112, RUE ST-JACQUES, Montréal.

Cours de KEREMO. Directeur: RENE SAVOIE, I.C. et I.E. Bacheler ès-arts et ès-sciences appliquées.

HERVE NADEAU. Licencié ès-sciences de l'Université de Paris. CHIMISTE - ANALYSTE.

Edmond La Roche, B. S. COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR. Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques et autres sciences.

Leblond de Brumath. 355 ST-DENIS. Acheteur de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

PHOTOGRAFES: L. J. A. PELOUIN. Portraits au pastels et à l'huile: une spécialité.

HOTELS: HOTEL STROCH. 141, rue St-Jacques. PLAN AMERICAIN. PRIXS 3.95 & 3.50.

VICTORIA HOTEL. Québec, H. Fontaine, Prop. Plan américain, Prix \$2.50 à \$3.50.

SERRURIERS: E. TELLIER. Serrurier - armurier, 301, Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations d'armes à feu, image de sel, affilage de toutes sortes de réparations de ressorts, graphomètres. Prompt travail. Satisfaction garantie.

CONSTRUCTION MARITIME

LE SUCCÈS EN DÉPEND

M. G.-J. BALDWIN DIT DEVANT LA CHAMBRE DE COMMERCE AMERICAINE QUE LA CONSTRUCTION MARITIME SERA UN FACTEUR ESSENTIEL DE LA POURSUITE HEUREUSE DE LA GUERRE.

Washington, 12.— M. George J. Baldwin, vice-président de la Corporation Internationale Américaine et président du conseil de la Corporation Internationale Américaine de construction navale, a prononcé, hier, devant les membres de la Chambre de commerce des Etats-Unis, un discours intéressant sur la situation des marines marchandes du monde et les problèmes du transport maritime.

Le service des recherches de notre corporation internationale américaine a, durant les deux dernières années, étudié avec la plus grande diligence la question des moyens de transport maritime et la situation générale du monde à ce point de vue, afin de se rendre compte du tonnage utilisable et de la part que prennent les chantiers maritimes des Etats-Unis dans les efforts que fait le monde pour combattre la destruction par la construction.

LES PERTES ACTUELLES

Le 30 juin 1914, nous estimions à 49 millions de tonnes brutes (ou tonneaux de jauge) le chiffre total du tonnage de la marine marchande alors en existence sur l'ensemble du monde. Au 1er janvier 1918, ce chiffre avait baissé à 44 millions de tonnes, et, déduction faite du tonnage des vaisseaux ennemis internés, de ceux des neutres retenus à l'attache, et de ceux employés pour des fins militaires, le tonnage disponible pour le commerce se trouvait réduit à 29 millions de tonnes, soit environ 59% du chiffre total original.

Il est à remarquer toutefois que la tonne telle que mentionnée ci-dessus n'est pas la tonne dite de poids mort (dead-weight) équivalente aux trois-cinquièmes seulement d'une tonne brute. Les chiffres ci-dessus cités sont donc calculés d'après cette unité qui sert communément de base à l'évaluation du tonnage en ce pays.

En 1917, au delà de 11 millions de tonnes furent détruites; la production aux Etats-Unis s'était accrue de la moyenne annuelle de 560,000 tonnes au chiffre approximatif de 900,000, et dans tous les autres pays il s'était construit 3,800,000 tonnes. Mais on estime qu'en 1918 les pertes provenant des sous-marins ou de causes naturelles s'élèveront à huit ou dix millions de tonnes; le problème que nous avons donc à résoudre est de compenser ces pertes et celles qui pourront survenir par la suite par un nombre de plus en plus grand de navires marchands nouveaux sans préjudice pour la construction des navires nécessaires pour restreindre les effets destructifs de la flotte sous-marine ennemie qui augmente de son côté.

PROCEDES NOUVEAUX

Pour le moment il semble possible de produire en 1918 environ quatre millions de tonnes de navires marchands aux Etats-Unis, et à peu près autant dans tous les autres pays ensemble; en 1919 et durant les années suivantes la production américaine pourra augmenter sensiblement.

Les données dont on dispose permettent de supposer que la destruction provenant des sous-marins a passé le point culminant. Si elle continue sans prendre de plus grandes proportions tout le reste de l'année, nous sommes en droit de compter produire autant de tonnage à la fin de 1918 que la guerre en aura détruit au cours de l'année. Mais cela ne peut se faire que si les vaisseaux sont fabriqués ou assemblés, et en suivant de nouvelles méthodes de construction. Si nous voulons gagner la guerre nous devons avoir des navires en quantité suffisante, et je ne vois pas d'autre méthode d'en produire un volume assez grand.

Au commencement de 1917, le Bureau de la Marine marchande fit connaître qu'en plus du tonnage pouvant sortir des chantiers maritimes alors existant, ou des nom-

breux petits chantiers nouveaux alors à la veille d'être ouverts, le total évalué à trois millions de tonnes, nous devions créer un tonnage additionnel de pas moins de trois millions de tonnes par an, — et depuis lors on a trouvé ce chiffre totalement insuffisant.

Comment allait-on construire ces trois millions de tonnes et qui allait le faire? Il fallait tout d'abord construire des navires d'acier de premier ordre, dans le moins de temps possible. Ces navires devaient être des cargos aux cales vastes, et pourvus de machines qui leur donneraient une bonne vitesse. Tel était le problème: pour le résoudre on élaborait ce triple plan:

1o Il fallait établir un modèle de vaisseau simplifié, qui servirait de type non seulement dans son tout, mais dans chacune de ses parties; qui nécessitât le moins de variations possibles dans la forme et la dimension des matériaux nécessaires, et qui pût être construit rapidement et en grand nombre dans les établissements actuellement existant.

2o On se servirait des industries apparentées de quelque manière à la construction des navires et on les mobiliserait. On ferait faire les pièces nécessaires par les diverses catégories d'industriels selon leurs spécialités respectives. Les ouvriers n'auraient pas à partir pour les chantiers maritimes ils resteraient où ils se trouvaient et les industries ne seraient pas désorganisées.

3o On se servirait des méthodes habituelles dans les fabricques pour faire les vaisseaux, c'est-à-dire qu'on ferait un grand nombre de vaisseaux tous sur le même modèle, et les chantiers maritimes ne seraient plus désormais que des ateliers de montage et d'assemblage des pièces fabriquées un peu partout dans les usines du pays et dont l'ensemble formerait comme une seule et vaste fabrique de navires dont chaque département serait relié par les chemins de fer. Et pour faciliter et activer cet assemblage le Bureau de la Marine autorisa la construction de trois nouveaux chantiers qui seraient tous beaucoup plus vastes que ceux déjà existants. Le plan était de produire un million de tonnes par an, soit deux fois le tonnage de la marine marchande des Etats-Unis avant la guerre.

Trois chantiers furent donc établis, et la tâche leur fut répartie: au plus grand, situé à Hog Island, près de Philadelphie, fut assignée la construction de 110 cargos de 7,500 tonnes et pouvant filer 11 noeuds et 1-2, plus 70 vaisseaux mi-cargos et mi-transports mesurant 8,000 tonneaux et ayant 15 noeuds de vitesse, soit en tout 180 navires ayant 1,385,000 tonnes de capacité et évalués à 225 millions de dollars. Les trois chantiers devaient construire 370 navires d'un prix moyen de \$1,300,000, soit environ un demi-million par navire, et jaugeant deux millions et demi de tonnes. L'hiver s'est passé, et les préparatifs divers, les chantiers sont prêts maintenant et exécutent leurs contrats. Le travail de construction est lancé.

MATERIEL ET MAIN-D'OEUVRE

Mais maintenant un autre problème se pose: pourrions-nous fournir, aux ateliers de fabrication des pièces, suffisamment d'acier? On nous assure qu'au 1er juillet de cette année, les aciéries pourront produire six millions de tonnes de plaques de blindage par an; si on déduit de ce chiffre quatre millions de tonnes nécessaires pour d'autres fins que les vaisseaux, la balance suffirait à construire huit millions de tonnes de navires, c'est-à-dire bien plus que nous ne sommes capables d'en faire.

Autre problème à considérer: Aurons-nous assez d'ouvriers compétents? Pourrions-nous les trouver? Le ministère du travail a sur sa liste 250,000 noms de volontaires qui se sont offerts pour travailler à la construction des vaisseaux. La Corporation internationale américaine de construction navale a conclu des contrats avec 15,000 artisans experts qui se sont engagés à aller travailler à son chantier lorsqu'ils en seront requis. Sans doute, tous ces hommes ne sont pas encore experts dans la construction des navires, mais ils appartiennent à des métiers dont les artisans sont les plus habiles à manier des outils analogues à ceux en usage dans l'édification des vaisseaux. Il ne leur faudra donc que peu de temps pour devenir aussi habiles dans cette industrie, et c'est en grands nombres qu'ils exerceront aujourd'hui. Par conséquent, on peut dire qu'on aura tous les ouvriers experts nécessaires.

Enfin, un dernier point de vue sous lequel il est bon de considérer cette nouvelle industrie et qui peut intéresser les membres de

cette Chambre, c'est la création graduelle de cette marine marchande américaine, proportionnée aux besoins des Etats-Unis, dont on a parlé pendant nombre d'années, mais qu'on n'a jamais trouvé le moyen de réaliser. Il semble que le public américain ne soit pas encore suffisamment pénétré de la nécessité qu'il y a pour nous d'avoir les vaisseaux qu'il faut pour apporter le manganèse indispensable aux aciéries, les nitrates pour les poudreries et les fermettes, le caoutchouc pour les soldats et les automobiles, le tungstène, le platine, le chanvre et mille autres articles qui nous sont nécessaires. En construisant les vaisseaux qu'il nous faut actuellement pour venir à bout des Allemands, nous pourrions égaler, d'ici la fin de la guerre — quel que soit le temps qu'elle arrive — la marine marchande anglaise, soit par le tonnage de la nôtre, soit par le prix peu élevé de la construction, soit par les résultats obtenus, en nous en servant. S'il en est ainsi, il sera temps alors de reviser nos lois sur la navigation, de laisser à ces vaisseaux pleine liberté de marcher en concurrence ouverte avec ceux des autres nations du monde, et de voir que le pavillon américain ne soit plus sur l'océan comme un étranger solitaire. En tous cas, le succès des Etats-Unis dans cette guerre dépend de ce que produiront ces chantiers maritimes d'assemblage, tout comme le succès de l'avenir dépendra de notre capacité à nous servir de ces vaisseaux.

A L'UNION CATHOLIQUE

Il y aura séance, dimanche, 14 avril, à 2 h. 30 p. m., dans la salle de la bibliothèque, 236, rue Bleury.

Le conférencier sera M. Etienne Blanchard, p. s. s., qui parlera de la correction du langage.

Dimanche dernier, l'Union Catholique élut un bureau de direction qui est composé comme suit: Président, M. J. L. Archambault, C. R.

1er vice-président, M. Chs Champoux, avocat.

2me vice-président, M. I. Cardin, comptable.

Trésorier, M. A. Leclair, rentier.

Asst.-trésorier, M. J. O. Dupuis, évaluateur.

Secrétaire, M. Henri Girard, ingénieur.

Asst.-secrétaire, M. Harvey Valentine, voyageur de commerce.

OUVERTURE DES ASSISES A QUÉBEC

(De notre correspondant) Québec, 12.—Le terme de la cour criminelle s'est ouvert, hier, sous la présidence du juge L. P. Pelletier. La séance a été consacrée à l'assise de la grande jury et aux remarques habituelles d'un juge à ceux qui le composent. Il y a trois causes sur le rôle: celle de Ross, accusé de tentative de meurtre sur sa femme; et de Col. Redman, accusé de faux; et de J. Lyon Prévost, aussi accusé de faux. Le procès de Ross commencera aujourd'hui. Le jury a rapporté l'acte d'accusation fondée.

NOUVEAU MAÎTRE DU PORT DE QUÉBEC

(De notre correspondant) Québec, 11.—Le capitaine Thomas McGough, l'un des plus vieux navigateurs de Québec, qui est depuis de nombreux années à l'emploi de la Commission du havre, a été nommé maître du port de Québec pour succéder à feu le capitaine Murray. C'est une promotion bien méritée. Le capitaine McGough, quoique ayant un nom anglais, est Canadien-français et parle parfaitement les deux langues. Il était assistant maître du port depuis un grand nombre d'années.

FAITS QUI ATTÈNUENT L'ACCUSATION

(De notre correspondant) Québec, 12.—La cour martiale nommée pour faire enquête sur l'accusation portée contre un jeune officier du corps médical de Québec, à savoir d'avoir accepté de l'argent pour l'émission d'un certificat d'exemption, a terminé son travail. Il appert que l'enquête a démontré que l'accusé avait agi de bonne foi dans cette affaire, les circonstances n'étant pas tout à fait telles qu'on les a rapportées. Le rapport a été transmis à Ottawa.

FAITS - MONTREAL

TRIO ARRETE.

Trois autres personnes ont été arrêtées hier à Brockville, Ont., dans l'affaire de vol de la Banque Royale à la Côte-des-Neiges. Les trois inculpés arrêtés ont été nommés respectivement, Joseph Leroux, Mme J. Leroux, et Albert Leroux. Tous les trois ont été arrêtés en descendant du train de Cornwall qui arrivait à Brockville ce matin vers deux heures. Les détectives sont arrivés hier matin avec leurs trois prisonniers. La femme Leroux est inculpée d'avoir caché l'argent qui a été volé à la banque. On a retrouvé une somme sur eux de \$800.

Un quatrième inculpé dans cette affaire, Albert Laurin, arrêté samedi dernier, est encore en prison en attendant son procès qui aura lieu en même temps que les trois autres, la semaine prochaine.

Les détectives ont dû faire une longue course en automobile avant de pouvoir mettre la main sur les fuyitifs. Après avoir visité Chelsea, Aymer, Gatineau et Ottawa, les détectives Brodeur et Thibault apprennent que les fuyitifs viennent de prendre le convoi de nuit pour Brockville. L'agent de la gare décrit les trois personnages et les détectives montent de nouveau en auto et, bien que les chemins soient en mauvais état, font de la vitesse pour arriver avant le convoi à Brockville où les trois prisonniers sont arrêtés. Au poste de police les commis de la Banque Royale ont reçu Albert Leroux au milieu d'un groupe de plusieurs personnes. Leroux a d'ailleurs dit qu'il avait frappé le commis avec son revolver et qu'il avait volé l'argent. Laurin, l'inculpé arrêté samedi n'a fait que tenir l'autre commis en respect à la pointe de son revolver. L'autre Leroux est arrêté parce qu'il fut un complice dans l'affaire, cependant que la femme Leroux sera remise en liberté aujourd'hui.

LES VOLS ORGANISES.

Harry Pascal, inculpé dans l'affaire des vols organisés qui se poursuit devant le juge Choquet, a rendu témoignage hier contre Abraham Myers, inculpé de recel.

Myers se rendit chez Pascal, dans le courant du mois de décembre, et lui demanda la permission de déposer dans son magasin des marchandises qui arriveraient à certains intervalles. Le témoin y consentit et partagea les profits. Plusieurs caisses furent transportées à son magasin et il a reçu de ce chef la somme de \$102.50. Quelques autres témoignages ont rendu témoignage et n'ont fait que corroborer les témoignages déjà rendus. Le juge Choquet n'a pas permis que l'inculpé soit remis en liberté provisoire. La cause se continue ce matin.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER.

En voulant rattraper son chapeau qui venait de s'acrocher dans un fil de télégraphe, Peter Coderre est tombé à bas d'un wagon du Pacific-Canadien et s'est tué instantanément. L'accident est arrivé hier dans la cour de la Côte Saint-Paul. Coderre était sur un wagon lorsque son chapeau s'acrocha à un fil de télégraphe; il voulut le rattraper, mais perdit l'équilibre et tomba. Il demeura suspendu par un bras au wagon qui le traîna sur une longue distance. Lorsque ses compagnons de travail s'aperçurent de l'accident, l'infortuné avait cessé de vivre. Le corps a été transporté à la morgue et il y aura enquête. La victime était âgé de 24 ans et demeurait au No 141 Rozel, Pointe Saint-Charles.

DOULOUREUSEMENT BRULEE.

Rosanna Bilodeau, âgée de 27 ans, a été conduite à l'hôpital Western, hier soir, souffrant de brûlures à la figure, aux mains et aux jambes. La victime était à travailler près de son poêle lorsque ses vêtements prirent feu et lui causèrent de douloureuses brûlures. Les médecins de l'hôpital espèrent lui sauver la vie. Mlle Bilodeau demeure 585, rue Albert.

LA DEBACLE

PRONOSTICS DIFFÉRENTS

DES NAVIGATEURS D'EXPERIENCE S'ATTENDENT AU DEPART DES GLACES D'ICI DEUX JOURS, PENDANT QUE D'AUTRES PREDISENT QUE CELA NE SE PRODUIRA QUE LA SEMAINE PROCHAINE.

De Montréal à Sorel, les eaux du fleuve Saint-Laurent sont toujours très hautes, bien que leur niveau ait baissé quelque peu, depuis ces derniers jours.

Justqu'ici, on ne signale aucun dommage causé par l'inondation. Les capitaines et les marins qui ont l'habitude de ces choses, déclarent que tout danger d'inondation est maintenant conjuré. Il y en aurait, si une gelée survenait, mais plusieurs de ces hommes de mer ne croient pas que cela influe beaucoup sur la situation actuelle de nos rivières et de nos cours d'eau.

La rivière Richelieu est libre de glaces depuis le 8 avril courant, et ce fait est un avant-coureur que la débacle sur tout le Saint-Laurent aura lieu dix jours plus tard. D'autres disent même que demain on après-demain, les glaces commencent à s'ébranler. Cependant, un expert nous faisait remarquer hier que rien ne surviendrait avant le milieu de la semaine prochaine, car le lac Saint-Louis paraît encore solide et c'est ordinairement lui qui donne le signal du départ. Il en est de même pour le lac Saint-Pierre. Dans cette région, les brise-glaces ont opéré sur une distance de 32 milles, à l'est des Trois Rivières, c'est-à-dire de Portneuf jusqu'aux environs de Lotbinière.

LE POSAGE DES BOUES

Le département de la Marine et des Pêcheries, succursale de Montréal, commencera probablement le posage des bouées entre le 20 et le 25 avril courant. Les navires de petit tonnage, d'habitude, n'attendent pas que le chenal soit ouvert. Ils se traquent eux-mêmes un passage à travers les glaces. Ainsi, d'ici quelques semaines, la navigation sera ouverte sur le Saint-Laurent et ses grands et petits affluents.

AU SUJET DES TITRES DÉCERNÉS PAR LONDRES

Londres, 12.—Disant la récente attitude du gouvernement d'Ottawa concernant les titres héréditaires, le "Manchester Guardian" parle de l'étrange manque d'imagination, dont nous et notre gouvernement, sommes coupables, en ne consultant pas les dominions avant de leur conférer des honneurs qui blessent leur caractère simple et démocratique. "Il est à espérer, ajoute-t-il, que nous n'aurons plus besoin d'un second avertissement." L'"Evening News" écrit que le gouvernement anglais devra prendre en sérieuse considération la résolution d'Ottawa, remarquant que certains Canadiens ont reçu des titres sans que leur gouvernement ait été consulté et avisé de la chose."

Mariette Gauthier. La petite pianiste qui a charmé Levitaki. Avec le concours de Mlle Renée Chollet, soprano lyrique, de Milan, Italie. SALLE WINDSOR. LUNDI, 15 AVRIL, A 8 H. 30. Billets chez Archambault et chez Lind.

POUR AVOIR DE JOLIS ONGLES. Employez le brillant parfumé "HYGLO" hautement recommandé. "Le meilleur sur le marché". En vente partout: Flacons de poudre à 25c. Morceaux à 50c. Dépositaires pour le Canada. CANADIAN SANITAS CO., 9 rue St-Nicolas, Montréal.

GRANDS MAGASINS GOODWIN



Faites couper les cheveux de vos enfants chez Goodwin

Rien n'est plus délicat que de couper les cheveux à un enfant, et rien n'est plus difficile que de les bien couper.

Les Grands Magasins Goodwin voulant que leurs clients "en herbe" d'aujourd'hui deviennent leurs clients sérieux de demain, n'ont rien négligé pour réserver un salon de coiffure exclusivement à la jeunesse et pour lui donner le service excellent dont elle se souviendra plus tard.

Des coiffeurs experts dans ce genre d'ouvrage; deux chaises spéciales (qui rendront Papa jaloux) et les seules de ce genre à Montréal, croyons-nous; un service rapide et soigné, voilà ce que nous offrons aux enfants (garçonnetts ou fillettes) qui viendront à nos salons de coiffure.

Le prix d'une coupe de cheveux est de... .25 Entresol—à gauche.

Magasins fermés à 6.00 p.m. Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED. Téléphone Uptown 7000

Le "Devoir" Feuilleton de la page du Foyer LA GLOIRE DE FONTECLAIRE par MATHILDE ALANIC

—Raoul me guettait à mon départ de Parnay, continuait Solange, revivifiée par le contact maternel. Il me rejoignit, et voulut m'imposer sa présence. En le fuyant, je tombai: la lettre que j'emportais pour la jeter à la poste glissa de ma ceinture. Il s'en empara. S'il l'a lue et s'il n'est pas le dernier des hommes, il peut témoigner de la vérité. Sinon, je n'ai pas d'autre moyen de vous convaincre que de vous adjuver de me croire!

—Je ne demande qu'à te croire! accorda-t-elle d'un ton toujours sévère, mais moins cassant. Alors, ne parlons plus de cette folie qui s'oubliera... Solange, blanche d'angoisse, se coula lentement la tête. —Non, grand'mère, ce n'est pas une folie... Je vous supplie de m'écouter... Je comprends votre surprise, et même votre déception. Pendant un certain temps, j'ai eu pouvoir satisfaire vos désirs... que ma mère encourageait aussi, dans son estime pour la famille de Glanfeuil et pour le lieutenant Albin lui-même. Puis, au moment décisif... quelque chose que je ne pourrais définir m'a arrêtée... C'est pour cela que j'avais demandé ce délai de six mois... Mais aujourd'hui, je le sens, Albin ne sera jamais pour moi qu'un charmant et aimable camarade... —Et bien! que faut-il de plus? interrompit brusquement Mme Mainfrey... —Grand'mère, ce serait assez pour consentir à être sa femme, si un autre sentiment ne m'avait conquise. Ne croyez pas d'une passionnette de petite fille... Ma raison et ma conscience sont d'accord avec l'impulsion de mon cœur. —Mais c'est à la faire enfermer!

siffila Mme des Ambres. Cet homme l'a ensorcelée par quelque manoeuvre magnétique. Ses savants disposent de moyens que nous ignorons. Elle est envoûtée, hypnotisée, suggestionnée!... Mme Geneviève haussa les épaules. Mais, craignant d'aggraver les choses, elle se contentait d'affirmer le courage de sa fille par sa présence, sans intervenir dans la discussion. —M. Obertin n'a pas d'autres influences sur moi que l'ascendant que lui a donné la noblesse de son caractère, répliqua Solange, énergique maintenant qu'il s'agissait de défendre et d'exalter celui qu'elle aimait. Et personne de ceux qui le connaissent bien ne pourrait me contredire quand j'affirme sa loyauté, son désintéressement, l'élevation de son esprit... —Qui compense heureusement la bassesse de sa naissance? gouailla la veuve ironique. Quel délicieux cortège nuptial l'aperçois d'ici, avec le fils du vétérinaire des Herbiers, donnant le bras à sa bonne femme de mère!... J'espère qu'elle arborera la coiffe des grands jours... Non! c'est à se tordre!... La jeune fille releva plus haut la tête, et les yeux étincelants: —Mes bisaincles Mainfrey et Ra-

vault portaient aussi la coiffe de leur pays, répliqua-t-elle d'une voix éclatante. Je ne les eusse pas moins estimés, ni moins chéris, si j'avais eu le bonheur de les connaître. Personne, je pense, n'aurait le triste courage de critiquer le respect filial de M. Obertin. Quant aux railleries qu'on peut faire sur son origine, les eût-on épargnées aux Mainfrey, si nous nous étions alliés à la famille des Glanfeuil? Mme Laure se pinça les lèvres. Mme Mainfrey, offusquée, frappa, du plat de la main, le bras de son fauteuil. —Cela se compare-t-il? Absurde enfant!... Une fortune comme la nôtre balance tous les parchemins. —Oui, bonne-maman, s'empressa de dire la jeune fille. Mais si, pour ma part, je vous estime l'égal d'une reine douairière, c'est encore moins pour l'argent acquis que pour la vigueur et la clarté d'esprit, la sagesse de jugement que vous avez prouvés durant toute votre existence... Et cette notoriété que vaut le mérite personnel, et qui vous attire le respect de tous, vous ne pouvez la refuser au docteur Obertin... Déjà ses travaux lui ont valu la décoration, ses communications à l'Académie de médecine sont remarquables, un grand avenir s'ouvre devant lui...

—A quoi cela le mènera-t-il, ce fameux avenir?... —A la célébrité universelle, grand'mère... Qui attire l'attention publique aujourd'hui, sinon les savants qui révolutionnent la terre de leurs découvertes étonnantes?... Ce sont les vrais héros de nos temps, et ils pourraient dire, comme les généraux de Napoléon, jadis: "C'est nous qui sommes les ancêtres!" Habilement, elle agissait sur l'orgueil, ce moteur tout-puissant du caractère de la vieille femme. Mme Mainfrey, servie par une finesse peu commune, se savait néanmoins ignorante, et ne se dissimulait pas que le monde actuel contenait beaucoup d'éléments qui lui restaient inconnus... Elle ne se sentit pas assez sûre d'elle-même sur ce chapitre, pour opposer quelque argument valable à ce panegyrique enflammé de la science et des savants. —Mais, trop avisé pour s'aventurer à la légère et découvrir ainsi son infériorité, François, délibérément, tourna la question vers le côté positif: —Ta ra ta ta... Tout ça, c'est de jolis mots!... N'empêche qu'une grosse fortune vous pousse rudement un homme sur le chemin de

la gloire... savant ou non... Crois-tu qu'en te faisant les doux yeux, ton médecin ne relègue pas en même temps tes pistolets?... Tu serais, pardieu! trop bonasse si tu te l'imaginais... —Ce serait calamiteux M. Obertin que de lui attribuer de tels calculs. Ma fortune le repousserait plutôt... —A qui ferait-tu entendre de pareilles lullulettes? —Vos suspensions tomberont d'elles-mêmes, grand'mère, quand vous connaîtrez mieux M. Max, dit Solange, étonnée par le ricanement de Mme des Ambres. La sagesse vieille femme comprit qu'elle effleurait le point sensible, et insistant: —Je n'ai pas comme toi des écaillés sur les yeux, et je verrai facilement la vérité... Admettons que ce monsieur soit tel que tu le dis, aussi savant qu'il est possible, et travailleur et fils dévoué, et coetera... Crois-tu qu'il ait jamais rencontré une occasion si facile et si agréable de s'enrichir que de se faire aimer d'une belle fille, apportant un million dans chaque main? A SUIVRE

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

DUPUIS FRERES, Limitée

MENUS ARTICLES

- Laine à reposer, toutes couleurs, écheveau... .05
Coton à reposer, 4 brins, noir et blanc, boule... .05
Résilles pour cheveux, toutes couleurs et gris, la douzaine... .25
Fers à friser ondulation Marcel... .15
Frisoires à cheveux, douz... .07 1/2
Petits fers à friser... .05
Épingles à cheveux, boîte... .07 1/2
Résilles pour cheveux, de couleurs, 2 pour... .25
Résilles pour cheveux, blanc et gris, chacune... .25
Épingles à cheveux, grandes assorties... 12 1/2
Frisoires à cheveux "Duchess", carte... .15
Épingles à cheveux, émaillées noir, le paquet... 25
Fers à friser, plants... .02
Épingles à cheveux invisibles, "The Lilla", boîte... .05

ARTICLES POUR HOMMES



CHEMISES pour hommes, balance de ligne de marques américaines, faites d'un bon tissu mercerisé de fantaisie, aussi quelques-unes ayant le devant en soie rayée de couleur, pointures 14 à 17. Valeurs jusqu'à 3.50 pour 1.98

CRAVATES en soie, popeline de fantaisie, aussi soie brochée, une grande variété de dessins, modèles à bout flottant, valant jusqu'à 1.00. Tant qu'il y en aura... .69

- SOUS-VETEMENTS en baibriggan, en blanc et naturel, grands déssorties. Valeurs jusqu'à .75. Spécial... .49
SOUS-VETEMENTS mérinos, marque Penman, nuance naturelle, pesanteur moyenne, grands 34 à 42. Très spécial... .85
COMBINAISONS tricot élastique, nuance naturelle, pesanteur moyenne, grands 34 à 42. Très spécial... 2.19
CHAUSSETTES en cachemire, marque Penman, talon et bout doubles, grands 9 1/2 à 11 1/2. Spécial... .39
CHAUSSETTES en soie noire et de couleur, unies ou fantaisie, dernière nouveauté, pointures 9 1/2 à 11. Nos prix... .50 .75 1.00 1.25

GARNITURES DE MAISON

- COUPONS DE PRELART reversible, marqué, grands de 5 à 12 verges carrés. Valeur 1.99. Spécial pour... 1.59
COUPONS DE TAPIS AXMINSTER, 3/4 de pouce d'épaisseur, 27 x 72 pouces. Valeur de 10.00 pour... 3.69
COINS DE RIDEAUX en marquise style écru ou ivoire, avec dentelle et entre-deux, 30 x 36 pouces. Valeur spéciale... .25 .29 .39 .49 .69
JOLIE CRETONNE dans les nouvelles couleurs, dessins à rayures ou à fleurs, pour rideaux de chambre et salle à manger, la verge carrée, de... .45 1.00

GARNITURES ELECTRIQUES

- Toutes marchandises achetées durant cette vente seront emballées jusqu'à ce que vous les réclamiez.
GARNITURES en cuivre solide, fini brossé, complètes avec abat-jour et lampes, etc., prêtes à poser.
GARNITURES électriques, deux lampes, pour... 4.95
GARNITURES pour salons, trois lampes, plusieurs grands. 5.50 6.50 8.50
Choix splendides de garnitures de haute qualité, grande variété de styles et finis, 3 A 6 lumières... 10.00 25.00

PARURES DE COU

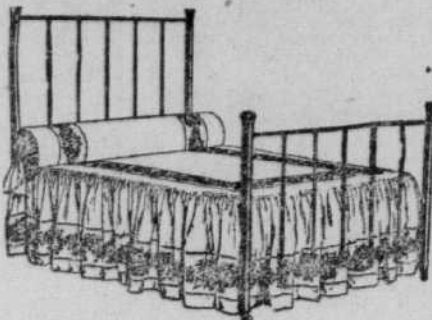
- TOUR DE COU en austruche, pour dames, finis avec jolis glands, en blanc, noir, gris, taupe, naturel, vieux rose, bleu, électrique, vert, de 3.99 5.99 à 32.00
TOUR DE COU en marabout, brun, naturel, noir, blanc. Spécial à... 20.00



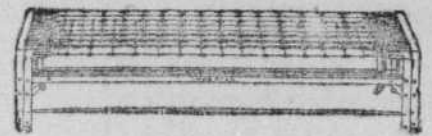
ECONOMIES A FAIRE SUR LES MEUBLES

Moyennant un léger acompte, nous les garderons à votre convenance.

LIT EN CUIVRE



LIT EN CUIVRE, fini satin ou brillant, poteaux continus de 2 pouces de diamètre, cinq barreaux à l'intérieur, aussi sommier cadre en fer avec deux supports au centre. Les deux articles... 23.98



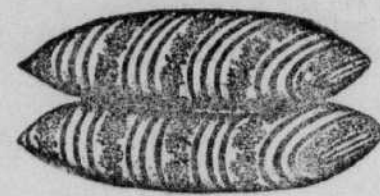
SOFA-LIT, pouvant servir de siège durant le jour et de lit double la nuit, avec matelas recouvert de cretonne fantaisie. Valeur 18.00. Spécial... 14.50



BERCEUSE EN ROTIN, très forte. Spécial pour cette vente... 3.95
CELEBRES SOMMIERS DE "DUPUIS", cadre en fer, deux supports au centre, garantis pour ne pas creuser. Grands: 3', 3'6", 4', 4'6" x 6". Valeur 3.95 pour... 2.99
CHIFFONNIERS en chêne Impérial, avec trois tiroirs profonds et grand miroir biseauté. Spécial... 11.75

UNE BONNE VALEUR

AMEUBLEMENT DE VIVOIR, 3 morceaux rembourrés de belle tapisserie, comprenant: grand Chesterfield, fauteuil et berceuse. Chaque morceau est tout à fait rembourré, intérieur très fort. Prix spécial... 108.00
AMEUBLEMENT DE VIVOIR, fini noyer ciré, 3 morceaux: canapé, fauteuil et berceuse rembourrés de cuir espagnol. Spécial pour cette vente... 21.50
BUREAUX en chêne Impérial, très larges, avec grand miroir carré, biseauté, trois beaux tiroirs. Pour... 11.50



OREILLERS tout en plume, recouverts de coutil fantaisie de haute qualité, tant qu'il y en aura, la paire... 1.19
Pas plus que 2 paires à chaque client.

ARGENTERIE

COUTEAUX en argent plaqué, fourchettes et cuillères, unies ou avec dessins, fourchettes à dessert et pour la table, cuillères à dessert et à café, lignes déssorties. Valeurs 2.50 à 5.00 la douzaine, pour, chacun... 1.12 1/2
Au premier.

BONNE VALEUR

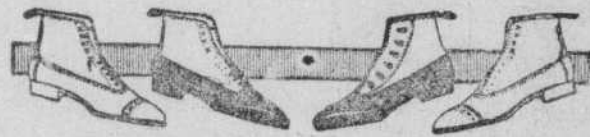
2,500 verges de flanellette blanche de fabrication canadienne, qualité très souple, duvet épais. Valeur 20... 15
Spécial pour... 15
Pas de commandes par poste ou téléphone.
Pas plus de 25 verges à chaque client.
Au rez-de-chaussée.

BONBONS

PATTERCRISP 'PATTERSON', très spécial... 39
Notre chocolat à essences assorties, valant .40. Spécial du samedi... 29

BOTTINES POUR HOMMES

BOTTINES POUR HOMMES, cuir verni, style boutonné, forme fuyante, tige en drap carrauté, largeur D, semelle à tre-pointe Goodyear, talon bas. Valeur 7.50... 5.95



BOTTINES pour hommes, veau Boston, style lacé blucher ou veau fendu style boutonné, tige en veau mat, forme large, qualité durable, pointures 6 à 10 dans chaque style. Style lacé ou boutonné, pointures 1 à 5... 1.95
pointures 11 à 13... 1.75
pointures 8 à 10... 1.50

UNE DES PLUS BELLES OCCASIONS

QUI VOUS AIENT ETE OFFERTES. VENEZ ET PROFITEZ DE CETTE VENTE.

300 paires de bottines pour dames, cuir verni, veau mat ou chevreau, tige en veau mat ou cravenette, semelle flexible, bout uni ou rapporté, toutes grands. Valeurs 2.95 jusqu'à 6.00 pour... 2.95

340 paires de bottines de haute qualité, pour dames, cuir verni, chevreau dongola ou veau mat, style boutonné, bout uni ou rapporté, tige en veau mat ou en cravenette, toutes grands, valant 3.49 jusqu'à 7.00 pour... 3.49

278 paires de bottines pour jeunes filles, style boutonné, forme droite, tige en cravenette noire, quelques paires à tige haute, style lacé, cuir verni, tige en veau mat, toutes grands... 2.50

BOTTINES pour enfants, chevreau dongola, style boutonné ou lacé blucher, bout rapporté, semelle simple, talon bas, pointures 8 à 10, pour... 1.95



BOTTINES en chevreau dongola, pour enfants bout uni ou rapporté semelle tournée à la main, style lacé ou boutonné, sans talon, pointures 3 à 7... 98
Au premier.

COMMANDES PAR LA POSTE

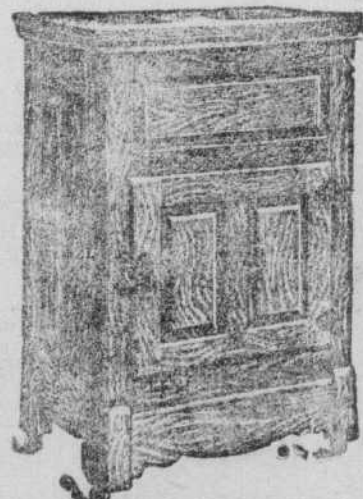
Service prompt. Vous trouverez ici ce que vous ne pouvez avoir dans votre localité. Vous ne courez aucun risque. Nous remboursons l'argent si le marchandise reçue ne donne pas satisfaction.

GLACIERES

DE HAUTE QUALITE, A PRIX REDUITS. TROIS LIGNES SPECIALES POUR LA VENTE DE SAMEDI. Achetez maintenant, donnez un acompte, et nous livrerons la marchandise au temps voulu.

GLACIERES en frêne du nord séché, fini chêne doré, intérieur en tôle galvanisée, pas de bois à l'intérieur, une des meilleures valeurs offertes à un très bas prix.

- 41 pouces... 9.95
43 pouces... 12.95
46 pouces... 15.95



Au sous-sol.

CIGARES ET TABACS

- 50 Peg Top... 1.99
50 B. N... 1.49
50 Lord Tennyson... 2.00
50 El Monte... 1.57
25 Artiste... .99
25 La Champagne... 1.48
25 Seven-twenty-four... 1.39
10 La Champagne... .69
10 cigares, "Notre spécial", valeur .75 pour... 50
Blagues à tabac, spécial... 39
BLAGUES à tabac de toutes sortes et à prix spéciaux.
10 cigares "Grand Mother", valeur 50. Très spécial la boîte... 39
Pas de commandes par téléphone ou C.O.D.

EPICERIE

- SPECIAUX POUR SAMEDI
Patates Montagnes Vertes, poche 80 lbs... 1.75
Vinaigre malt pur, valeur .20 la bouteille pour... 16
Marinades Paragon, la bouteille 40 oz, valeur 40 pour... 32
Petits pois canadiens, boîte 20 pour... 15
5 lbs oignons rouges pour... 15
Graisée composée, chaudière 3 lbs, régulier .90 pour... 84
Ces spéciaux sont en plus de la liste des prix publiée dans les journaux de jeudi soir, et qui restent en force demain, SAMEDI.
Au sous-sol.

Dupuis Freres

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
A. H. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

A NOS CLIENTS DE LA CAMPAGNE

Comme encouragement spécial, nous rembourserons les frais de chemin de fer, en tout temps, aller et retour, suivant la cédule suivante:
Rayon de 100 milles, sur achats de \$50.00.
Rayon de 75 milles, sur achats de \$37.50.
Rayon de 50 milles, sur achats de \$25.00.
Rayon de 12 milles, sur achats de \$12.50.
Et la même proportion sur les distances plus grandes.
Ces remboursements s'opéreront à notre bureau d'information sur présentation du billet de retour et des factures d'achats.

VALEURS SUPERBES

350 paires de pantalons pour hommes, tweed worsted rayé gris, pour l'ouvrage; valeurs 2.00 et 2.25 pour... 1.49

En tweed rayé gris foncé, valeurs 3.00 et 3.50 pour... 2.39

En serge cachemire noire et tweed rayé gris, valeurs 4.50 et 5.00 pour... 3.29

200 paires de culottes bouffantes pour garçonnets de 8 à 15 ans, en tweed rayé foncé, en tweed rayé brun ou gris, valeurs 1.50 à 1.75... 1.10

PALETOTS demi-saison pour hommes, nouveaux modèles.
En vécuna noir... 15.00
En tweed worsted gris foncé... 15.00
En chevotte gris foncé... 18.00
En vécuna noir... 20.00

175 COMPLETS pour hommes et jeunes gens, nouveaux modèles.
En tweed fantaisie gris ou brun.
En serge marine. Valeur spéciale... 20.00



8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

COMPLETS pour garçonnets de 8 à 17 ans, genre Norfolk, culottes bouffantes.
En tweed rayé gris.
En tweed rayé bleu. Valeur 7.50... 5.95
Une paire de culottes extra donnée gratis avec chaque complet.

GANTS POUR DAMES ET ENFANTS

GANTS en cape tan, garantis pour enfants, pointures 000 à 6. Spécial... 1.39
GANTS DE CHEVREAU FRANCAIS ET SUEDE, marques Perrin, Tréousse, Rouillon, Alexandre, dans toutes les couleurs, pointures 5 1/2 à 7 1/2. Spécial... 2.25 A 3.00

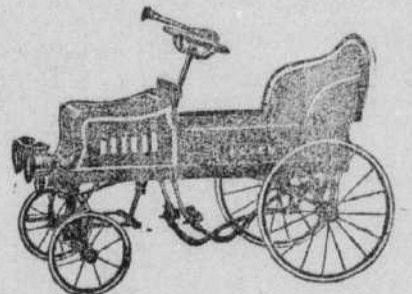
GANTS DE SOIE, marques Niagara et Kayser, en blanc, noir, gris, brun. Spécial... .75

GANTS DE SOIE pour dames, marques Kayser et Niagara, en blanc, noir, gris, brun. Spécial... 1.00
marine, champagne, pongé. Spécial... 1.00
Au rez-de-chaussée.

BONNES LIGNES DE BAS

- BAS DE COTON, unis, pour dames, en blanc, noir, tan. Spécial... .29
BAS FIL DE LILLE, unis, pour dames, marque Penman, en blanc et noir. Spécial... .50
BAS DE SOIE ARTIFICIELLE pour dames, pied et haut de jambe renforcés, en blanc, bleu pâle, noir, gris, palm beach. Spécial... .50
BAS DE SOIE pour dames, pied et haut de jambe renforcés, en blanc, palm beach, bleu pâle, noir. Spécial... .79
Au rez-de-chaussée.

AU RAYON DES JOUETS



AUTOMOBILES pour enfants, tout en acier, genre de course, peintes en jaune, deux roues très fortes avec bandages en caoutchouc. Prix... 9.50

VOITURES de bébés, légères et se pliant facilement, cadre émaillé noir, roues à bandage en caoutchouc, deux petites roues en arrière, pour... 3.35

VELOCIPÈDES pour garçonnets, construction très forte, émaillés rouge, avec roues à bandages en caoutchouc... 5.95

VOITURES en bois, à quatre roues, très faciles à conduire, fini naturel. Cette voiture peut servir pour transporter des marchandises... 5.50
Au deuxième.

Feuilleton du "Devoir"

LES TROIS DISPARUS DU SIRIUS

par GEORGES PRICE

(Suite)

"Sergeant! laissez-nous donc tranquilles: c'est un honnête médecin; mais il n'a jamais vu une épidémie de choléra."

"Eh bien! il allait en voir une, et sérieusement: non pas à la façon des princes de la science, qui vont passer deux jours dans les localités infestées et reviennent avec un beau rapport, mais en praticien doublé d'un observateur, résolu à rester sur la brèche jusqu'au bout, à expérimenter, à étudier, à analyser et, par surcroît, à sauver le plus de monde possible."

En vue de ses expériences, le docteur Sergeant avait donc ajouté au chargement général du Sirius son petit chargement particulier, composé de tout ce qu'il faut pour organiser un laboratoire d'études microbiologiques. Et, au comble de la joie, s'interrompant de temps à autre pour se frotter les mains, il vérifiait soigneusement lui-même l'emballage des cornues, des ballons, des flacons à tubulures, des réchauds en terre réfractaire, des tubes et des microscopes, et descendait lui-même surveiller l'installation de ces fragiles colis dans les cales du Sirius, où il avait trouvé un réduit présentant toutes les garanties nécessaires, tout près de la cloison de la cambuse.

D'après ce qui précède, on peut juger du caractère du docteur Sergeant. Sa note dominante était la ténacité. A cette qualité il joignait un sang-froid parfait, bien que dissimulé souvent sous les apparences d'une exubérance digne d'un Méridional.

Au physique, c'était un homme

d'assez haute taille, plutôt maigre, ayant gardé, à quarante-six ans, tous ses cheveux à peine grisonnants et deux rangées intactes de dents très blanches. Ses favoris, un peu plus gris que ses cheveux, mais correctement taillés en deux touffes, et son teint légèrement hâlé décelaient l'homme de mer, même sous l'habit bourgeois.

En somme, le docteur Sergeant était un brave homme, savant de mérite, et, à part les petites jalousies de confrères auxquelles nous avons fait allusion, il ne comptait que des amis.

Pendant le chargement, opération pour laquelle, vu l'urgence, un détachement de marins fourni par les autres cuirassés de l'escadre prêtait son concours à l'équipage du Sirius, le docteur se promenait sur le quai avec le commandant de Malher et interrompait fréquemment sa conversation, dont naturellement l'épidémie de Beyrouth faisait les frais, pour envoyer des estafettes chercher quelques objets nouveaux, dont il écrivait la désignation et la nomenclature sur des pages déchirées de son carnet, au gré des inspirations que lui suggérait sa pensée constamment tendue vers le même but.

De temps à autre les deux offici-

ers franchissaient la passerelle jetée entre le quai et le navire pour examiner les détails de l'arrimage. Puis ils revenaient à terre pour veiller à ce que les différentes catégories de marchandises ne fussent pas confondues, ce qui aurait compliqué et prolongé le travail.

A 4 heures de l'après-midi, on en avait à peu près fini avec le chargement. Le médecin et Georges de Malher redescendaient à quai pour s'assurer que rien n'avait été omis, lorsqu'ils se trouvèrent face à face avec sir Owen.

"Eh bien! dit le naturaliste, votre arrimage est-il terminé?"

"Il va l'être."

"Et quand prenez-vous la mer?"

"Je me rends immédiatement à bord du Guichen pour saluer l'amiral et prendre ses dernières instructions. Je pense que nous nous metrons en route demain matin. Comme je ne vous reverrai sans doute pas d'ici là, mon cher oncle, je voudrais vous charger de quelques commissions et de deux ou trois lettres pour les miens. On ne sait ni qui vit ni qui meurt, n'est-ce pas? et comme je vais dans un endroit où, paraît-il, on meurt sérieusement, je voudrais..."

"Diable! dit sir Owen, je ne deman-

derais pas mieux que d'accepter

cette mission funèbre; mais il y a une petite difficulté."

"Et laquelle, mon oncle?"

"C'est que je pars avec vous, ou du moins en même temps que vous."

"Pour quel endroit?"

"Pour Beyrouth, donc. J'ai réfléchi, mon cher ami, qu'il était de mon devoir d'Anglais de ne pas laisser des Français affronter seuls le danger. Que diable! nous avons des compatriotes aussi en Syrie. Alors j'ai fait charger sur mon yacht tout ce que j'ai pu de préservatifs et de médicaments, pas grand-chose, par parenthèse, car vous avez à peu près tout pris. J'ai tout fait préparer pour l'appareillage. A la rigueur, j'aurais pu vous devancer; mais, comme c'était à vous que je devais l'indication, j'ai jugé convenable de vous accompagner, de sorte que..."

"De sorte que..."

"L'Investigator naviguera de conserve avec le Sirius, si vous n'y voyez pas d'inconvénient."

"C'est sérieux? Vous avez réfléchi que vous alliez vous exposer sans nécessité, sans que le devoir vous y oblige? Vous avez songé aux suites, aux quarantaines, à tous les ennuis qui, à défaut de malheur, peuvent et doivent vous assaillir? Vous avez pensé à vos hommes, que

vous emmenez ainsi peut-être à la mort?"

"J'ai pensé à tout. Pour ce qui m'est personnel, je n'ai de compte à rendre qu'à ma conscience. En ce qui concerne mes hommes, je les ai prévénus du but du voyage, j'ai rompu tous les engagements et annoncé que je donnerais une double paye à ceux qui resteraient et une indemnité à ceux qui me quitteraient. Il en est parti trois sur vingt-deux. Les autres ont agi dans la plénitude de leur libre arbitre. Je suis donc moralement tranquille."

"Eh bien! mon cher oncle, dit Georges, c'est très bien, vous savez, ce que vous faites là."

"Ma foi, mon cher ami, je n'ai pas la moindre peur. Et puis, moi, je ne suis pas marié... Si l'un de nous deux est malade, l'autre le soignera."

"Et moi, dit le médecin, au nom de l'humanité..."

Le lendemain matin, au petit jour, le Sirius et l'Investigator franchissaient les passes et, à trois encablures l'un de l'autre, faisaient route sur le sud-est.

Le Sirius, nous l'avons dit, était un navire léger de six cents tonneaux, construit spécialement en vue de la vitesse. Aussi toutes ses formes avaient-elles été calculées pour atteindre ce but.

Entièrement construit en acier, il mesurait quarante-deux mètres de l'étrave à l'étambot, et seulement sept mètres au maître-bau. Son étrave tombait à la mer suivant une ligne rigoureusement perpendiculaire, et ses flancs s'élevaient jusqu'à l'avant par une courbe donnant, en plan, un angle aigu comme une pointe de flèche.

Georges s'aperçut alors seulement, à l'air un peu revêché de sir Owen, qu'il avait négligé la formalité de la présentation. Il se hâta de réparer cet oubli, et l'Anglais échan-

A SUIVRE